

Le 5 août 2012, une jeune fille de 19 ans, originaire du village de Guénon, a été évacuée au centre médical de Pô pour complication d'accouchement. Heureusement, le plateau médical a permis de sauver cette mère et son enfant. Toutefois, a témoigné le médecin-chef de district de Pô, la tentative d'accouchement à domicile du la primipare, a occasionné une rétention placentaire, et expose sévèrement la patiente à des fistules obstétricales. Pourtant, s'est insurgé le MCD, la jeune dame habite à moins d'un kilomètre de la formation sanitaire de son village. Cette situation traduit suffisamment, la réalité des risques de mortalité maternelle et néonatale au Burkina Faso où une femme et 8 nouveau-nés meurent, toutes les 5 heures.

Autrement dit, a précisé le directeur régional de la santé, Dr Bachirou Ouédraogo, les taux de mortalité maternelle et infantile en 2010 sont estimés respectivement à 278 pour 100 000 naissances et 109 pour 1000. Afin d'atteindre les indicateurs de 121 et 62 en 2015 selon les prévisions des OMD, a expliqué Dr Ouédraogo, plusieurs stratégies dont la subvention des accouchements et des soins obstétricaux et néonataux d'urgence, la gratuité des consultations prénatales, la prévention de la transmission mère-enfant du VIH, les campagnes de masse et la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant ont été mises en oeuvre au Burkina Faso. Ces efforts qui sont l'oeuvre de l'Etat, de ses partenaires et de la société civile se heurtent à des handicaps que constituent les trois retards à savoir, le retard dans la prise de décision de consulter, celui dans le transport de la femme vers la formation sanitaire et le retard dans l'administration des soins.

C'est pourquoi, s'est réjouie le gouverneur de la région, Maïmouna Thiombiano, le Burkina Faso s'est engagé dans la mise en

Tout compte fait, ils ont suggéré la mise en place de cellules d'urgence au niveau de chaque village, en vue de prendre en charge la santé communautaire. Après avoir salué les acquis des acteurs du Centre-Sud en matière de promotion de santé maternelle et infanto-juvénile, la directrice de la santé de la mère et de l'enfant, Dr Djénéba Sanou, a promis d'accompagner le Centre-Sud dans la mise en oeuvre des cellules d'urgence souhaitées par les participants. Elle a également promis d'apporter une aide à l'accouchée de Guénon dans la réparation des séquelles.

Par Zackaria BAKOUAN